

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2015

NOUVELLE ORIENTATION SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 3144)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 15

présenté par
M. Benoit

ARTICLE 4

Substituer aux mots :

« un dialogue avec les représentants des salariés relevant du régime de la fonction publique et aux régimes spéciaux »

les mots :

« consultation des organisations syndicales représentant les salariés relevant des régimes spéciaux de retraite, et notamment des organisations syndicales des agents des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.